

Quelques considérations sur l'administration de l'Assemblée

S. Prod'hom

Après l'histoire du peuple d'Israël et des économies qui l'ont précédée, l'histoire de l'Église est la triste confirmation du fait que l'homme a entièrement gâté tout ce que Dieu lui a confié. Si une chose paraissait devoir échapper à cette loi humiliante, c'était bien l'Église, l'Assemblée responsable, composée, au début, de personnes nées de nouveau et placées sous la fraîche et puissante action du Saint Esprit descendu personnellement sur la terre, et ayant à son service des instruments comme les apôtres et d'autres serviteurs, « pleins de l'Esprit Saint et de foi » [Act. 6, 5].

Hélas ! il ne fallut que peu de temps pour que le fidèle apôtre Paul vit déjà se lézarder cette maison qu'il avait établie, comme un sage architecte, sur le seul fondement : Jésus Christ (1 Cor. 3). Il dut dire (2 Tim. 4, 16) : « Tous m'ont abandonné ».

Les épîtres aux sept églises (Apoc. 2 et 3) nous donnent l'histoire de cette décadence à partir de l'abandon du premier amour pour Christ, jusqu'aux jours actuels, où la ruine de l'Église, porte-lumière de Dieu dans ce monde, l'a rendue si méconnaissable, que telle qu'elle est maintenant, son état a plus de rapport avec le tableau qui la dépeint au moment où elle sera jugée comme la prostituée et la grande Babylone (Apoc. 17 et 18), qu'avec celui qui est décrit au commencement des Actes, ou avec ce qu'elle devait être selon les enseignements de l'apôtre Paul.

Au milieu d'une telle ruine, nous sommes heureux de savoir que l'Église des conseils de Dieu existe et s'édifie ; l'Assemblée que le Seigneur Jésus bâtit Lui-même (Matt. 16, 18) ; l'édifice qui, bien ajusté et lié ensemble, « croît pour être un temple saint dans le Seigneur » (Éph. 2, 20, 21).

Il est aussi encourageant de voir dans le tableau que le Seigneur donne de l'Église responsable, en Apocalypse 2 et 3, qu'à partir du moment où cette Église, dans son ensemble, ne pouvait plus être reconnue de Lui, ni exhortée, comme elle y est invitée dans les trois premières épîtres, à revenir à son ancien état, il y eut toujours, comme témoignage sur la terre, un résidu fidèle au Seigneur, se détachant de l'ensemble corrompu.

Toutefois le même déclin, la même ruine a caractérisé ces résidus au bout d'un certain temps. Celui de Thyatire, d'où sortit la Réformation, devint le corps mort de Sardes, milieu dans lequel, après un ou deux siècles, on ne trouve plus que « quelques noms qui n'ont pas souillé leurs vêtements », et l'on arrive finalement à Laodicée, où le Seigneur se tient en dehors d'un état de choses, rempli de prétentions ; mais là encore il y a la possibilité de Lui ouvrir individuellement la porte, le jugement n'étant pas encore exécuté.

De Sardes s'est détachée Philadelphie, un résidu avec très peu de force, mais caractérisé par l'attachement au Seigneur. C'est en Lui, « le Saint et le Véritable », que se trouvent les ressources spéciales pour que les fidèles puissent pratiquement revêtir les caractères sous lesquels Il se présente. La sainteté et la vérité sont les caractères distinctifs du témoignage au milieu d'un état de choses caractérisé par le refus de se souvenir comment on avait reçu et entendu (Apoc. 3, 3). Ce résidu est exhorté à tenir ferme ce qu'il a, parce qu'il a été prouvé d'une manière humiliante, dans chaque phase de l'Église, que les mains s'étaient relâchées et avaient laissé échapper ce qu'elles avaient tenu : le vase précieux du témoignage de notre Seigneur.

L'histoire d'une telle ruine, et tout particulièrement la ruine de ce que le Seigneur avait suscité à tant de reprises au milieu de la ruine générale, nous fait sentir la nécessité d'être vigilants de nos jours, où de nouveau la ruine s'accroît au milieu des croyants, réveillés par grâce, pour obéir à la Parole que l'Église avait abandonnée dès le commencement, Parole qui est la même dans tous les temps, un guide sûr et vrai dans ces temps fâcheux de la fin. Nous sommes avertis par elle que, si nous ne demeurons pas attachés au Seigneur de tout notre cœur, comme les chrétiens d'Actes 11, 23, pour marcher d'une manière conforme à la sainteté et à la vérité, nous lâcherons le dépôt de la saine doctrine, tout en croyant le serrer dans nos mains, pour ne plus avoir que les prétentions de Laodicée.

Le Seigneur veut de la réalité dans la marche chrétienne ; cette réalité qu'Il recherche ne se montre que dans l'obéissance à la vérité que nous connaissons. La foi — ensemble des doctrines chrétiennes — ne peut être gardée sans une bonne conscience (1 Tim. 1, 18-20). Il est bon de se le rappeler en présence du mal qui nous presse et qui tend à nous envahir.

Le faible lumignon que le Seigneur avait rallumé dans le siècle passé, au milieu des ruines multiples de l'Église, a dès lors subi de la part de l'ennemi des assauts de toute nature. L'attention avait été attirée pendant longtemps du côté où l'attaque avait lieu le plus souvent ; ensuite Satan dirigea ses efforts sur d'autres points où les croyants ne pensaient guère être vulnérables, et réussit à faire brèche. Encouragé par le succès, il continue ses efforts, trouvant les fidèles confiants en eux-mêmes, à l'abri d'un rempart de saines doctrines, mais auxquelles ils conforment peu leur marche individuelle et celle de l'Assemblée. Ces doctrines vraies, mais sans effets pratiques, ne sont plus qu'un rempart de chaume en présence de l'Ennemi, et la ruine ne fait que s'accroître toujours plus. Que les témoins du Seigneur crient donc à Lui avec instance, pour qu'Il leur donne de considérer avec plus de sérieux l'emploi qu'ils font des vérités qu'ils professent, non seulement quant à leur témoignage individuel, mais aussi en ce qui concerne l'Assemblée.

Avons-nous compris, par la grâce de Dieu, selon 2 Timothée 2, 19 et suivants, qu'en nous purifiant individuellement du levain des fausses doctrines qui a pénétré la pâte tout entière, nous pouvons nous retrouver collectivement, peu nombreux, il est vrai, et avec peu de force, sur le terrain de la vérité, pour réaliser de nouveau ce que la Parole enseigne au sujet de l'Assemblée ? S'il en est ainsi, nous savons que la Parole ne peut participer à la ruine. Ce qu'elle disait aux chrétiens des premiers jours, elle le dit encore à ceux d'aujourd'hui, et ce qui est dès le commencement est seul certain ; c'est l'eau pure puisée à la source.

Ceux qui ont compris cela peuvent réaliser avec bonheur la promesse du Seigneur faite en Matthieu 18, 18 à 20, et éprouver dans Sa bienheureuse présence la libre action de Son Esprit, entravée et limitée jusqu'alors dans les diverses organisations humaines. Il est donné à deux ou trois réunis au nom du Seigneur de réaliser de nouveau ce qu'est l'Assemblée, d'être édifiés sous le regard et dans la dépendance de son Chef, et de comprendre aussi la responsabilité de l'administration de l'Assemblée, selon les principes établis par le Seigneur en Matthieu 18, 18 à 20, et selon les enseignements de l'apôtre Paul. Par la grande miséricorde du Seigneur, en vertu de Sa longue patience et de Ses soins incessants, au milieu de beaucoup d'infidélités de leur part, ces fidèles possèdent encore les précieuses vérités relatives à l'Assemblée, et d'autres encore qui ont été remises en lumière au moyen des dons suscités par le Seigneur au moment du réveil. Mais s'ils possèdent encore ces vérités, ils ont à se demander, dans le sérieux de la présence de Dieu, si elles déploient leurs effets pratiques en eux et au milieu d'eux. Se rendent-ils compte, par exemple, de ce que c'est que d'être réunis au nom du Seigneur, vérité simple et bien connue d'eux tous ? Étant réunis, réalisent-ils cette présence ; leur suffit-elle ? Tous répondront affirmativement, en disant que c'est là le principe fondamental de leur rassemblement.

Cependant, on est obligé de reconnaître en toute droiture que le Seigneur n'a pas au milieu des siens toute la place qui Lui appartient, soit pour l'édification, soit dans l'administration. Alors la place qui, dans une mesure quelconque, n'est pas donnée au Seigneur, est prise par l'homme, car dans la mesure où nous perdons conscience de la présence du Seigneur, nous prenons conscience de nous-mêmes, et, si l'homme prend la place de Christ, la ruine est consommée. Ne nous y trompons pas, nous sommes déjà bien engagés dans cette ruine, dont Laodicée est l'expression finale, lorsque Christ est dehors et que l'homme avec ses prétentions remplit la scène.

Voudrions-nous en arriver là ? Eh bien ! arrêtons-nous en chemin, il en est encore temps. Cherchons à revêtir les caractères philadelphiens : gardons la Parole du Saint et du Véritable, et ne renions pas Son nom. Individuellement, dans notre vie journalière, donnons au Seigneur Sa place, reconnaissons Son autorité, faisons tout en vue de Lui plaire, et nous serons gardés de la mondanité qui nous envahit, parce que nous vivons pour nous-mêmes et si peu pour Lui. Donnons-Lui aussi Sa place dans l'Assemblée, ou plutôt, prenons place autour de Lui dans le jugement de nous-mêmes, avec la conscience de ce qui est dû à une telle personne. Souvenons-nous que, s'Il est là pour le cœur des siens, comme au soir de Sa résurrection, Il est aussi là pour leur conscience, et qu'Il prend connaissance de tout ce qui se passe, Lui, l'Éternel de l'Ancien Testament, qui sonde les cœurs et qui éprouve les reins, « et cela, pour rendre à chacun selon ses voies, selon le fruit de ses actions » (Jér. 17, 10). Le manque d'égards pour la personne du Seigneur est la cause de toute sorte de désordres. S'agit-il de l'édification de l'assemblée, on prendra sur soi la liberté d'agir ou de se taire. S'agit-il de l'administration, de l'admission à la table du Seigneur, d'une exclusion, d'une discipline ou d'une décision quelconque, c'est pire encore. Ce n'est souvent qu'au travers de discussions oiseuses, où chacun pense avoir le droit de faire valoir son opinion, souvent influencée par des considérations personnelles, que les décisions les plus solennelles se prennent. Certes l'amour pour Christ, pour le maintien de Ses droits, et pour la sainteté de l'Assemblée, comme aussi le vrai amour pour chaque saint, devraient seuls diriger ceux qui professent accomplir ce que le Seigneur a dit aux deux ou trois réunis en Son nom : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ».

La responsabilité de prendre des décisions revêtues de l'autorité du Seigneur est une chose si solennelle, que d'y penser même devrait nous faire tomber dans la poussière — êtres faillibles que nous sommes — et de là, dans la conscience de notre néant, élever nos mains et nos cœurs vers Celui qui veut bien prendre place au milieu de nous. Si nous pensons véritablement que telle décision qui sera prise doit avoir la sanction du ciel, nous nous effacerons nous-mêmes en présence de Celui aux pieds duquel Jean tomba comme mort (Apoc. 1, 17), et nous réaliserons cette mort sur tout ce qui ne peut supporter la présence du Seigneur, afin de recevoir de Lui la force, la sagesse et toute la lumière nécessaire pour accomplir, en la présence du Dieu trois fois saint, l'acte de lier ou de délier. De cette manière, nous ne serions jamais exposés à imposer aux assemblées une décision que la lumière de la Parole condamnerait. Nous serions gardés de revêtir une telle action de *l'autorité de l'Assemblée*, en lui donnant comme équivalent *l'autorité du Seigneur*, et ainsi, que de souffrances et de désordres seraient évités ou l'auraient été !

Dans la ruine actuelle, ce que Jésus a dit à Ses disciples, en Matthieu 18, 18 à 20, est aussi vrai qu'aux plus beaux jours de l'Église ; mais lorsqu'Il l'a dit, Il ne supposait nullement que ces deux ou trois disciples se servissent de Son nom pour faire valoir leur autorité. Quand Il dit : « *Tout ce que vous lierez* », etc., « le sera dans le ciel », Il ne supposait pas que leur cœur serait assez perverti pour faire accepter à d'autres ce qu'ils auraient fait charnellement, sous prétexte que le Seigneur a dit, sans faire aucune exception : « *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, etc.* ». La Parole présente toujours ce qu'elle institue ou établit, dans son état normal, et nous devons le considérer ainsi. On a souvent entendu dire que le Seigneur n'a mis aucune

condition à la ratification par le ciel des actes d'une assemblée. C'est une grave erreur ! La condition se trouve précisément au verset 20 : « Car là où deux ou trois sont assemblés en (ou à) mon nom, je suis là au milieu d'eux ». Ne considérons donc pas une telle déclaration comme une banale formule officielle, ou un blanc-seing que l'on peut remplir à volonté, en disant : « Nous sommes assemblés au nom du Seigneur », comme si l'on ne devait pas tenir compte de ce nom avec le souverain respect et la crainte qui s'y rattachent. Pesons, au contraire, sérieusement dans la sainte présence du Seigneur, tout ce qu'une telle déclaration implique. C'est Sa présence qui donne aux deux ou trois réunis à Son nom le caractère d'assemblée de Dieu. Si nous réalisons les privilèges et les devoirs qui découlent de ce fait, nos décisions auront pour caractère l'amour, la grâce, la vérité, la sainteté, la patience de Celui qui est au milieu de nous, et, pénétrés de Ses propres pensées, nous agissons en Son nom, c'est-à-dire, en d'autres termes, que nous ferons ce qu'Il aurait fait, et, de cette manière, ce qui est fait sur la terre en Sa présence est fait dans le ciel, où Il se trouve. Les deux ou trois réunis au nom du Seigneur, et constituant l'assemblée dans une localité, n'ont aucune autorité en eux-mêmes ; et si leurs actes font autorité, c'est parce que le Seigneur est au milieu d'eux, ce qui implique que leurs actes sont faits selon Lui^[1].

Combien ces vérités doivent nous rendre sérieux et attentifs, afin que tout ce qui s'accomplit dans l'assemblée et par l'assemblée se fasse avec des regards dirigés invariablement sur le Seigneur présent au milieu des siens. Ils ont à se souvenir qu'ils sont chez Lui et non chez eux, et doivent avoir une sainte frayeur de ne rien décider, dans un domaine aussi sacré, qui ne porte l'empreinte de Ses divers caractères.

Une autre vérité, importante au plus haut degré, et inséparable de ce qui précède, doit être prise en considération dans tout acte d'administration : ceux qui sont réunis sur le principe de l'unité du corps, doivent se souvenir que ce qui est lié ou délié par l'assemblée locale a lieu pour le corps tout entier qu'elle représente. Ainsi une personne reçue à la table du Seigneur est reçue dans l'Assemblée universelle, et il en est de même pour l'exclusion. Rien n'est plus propre à nous faire peser solennellement devant le Chef du corps la valeur de nos actes, et à nous élever au-dessus des considérations personnelles ou purement locales, qui, hélas ! ont souvent une si grande influence dans les délibérations ou décisions des saints.

On ne trouve pas seulement des admissions et des exclusions regrettables ; on rencontre aussi la tolérance du mal sous bien des formes, amenée par des considérations de parenté, de position, sous la pression autoritaire de tel ou tel, ou sous le prétexte de grâce et de miséricorde mal comprises. Le résultat ne peut être que la souffrance, et, par le contact de la souillure, l'abaissement graduel du niveau moral de l'assemblée ; on perd de vue la mesure de la sainteté qui convient au Seigneur, et qui doit caractériser l'Assemblée de Dieu.

Par le fait même que le corps est un, et composé de divers membres^[1 Cor. 12, 12], la souffrance qui provient d'un mal local influe sur le corps tout entier, car : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Cor. 12, 26). Que l'on en ait conscience ou pas, la chose a lieu dans l'Assemblée, comme dans le corps humain, que la Parole prend pour exemple.

Si l'on se rendait compte que le mal auquel on peut, hélas ! s'habituer dans l'assemblée locale, est une cause de souffrance et de faiblesse dans le corps tout entier, on s'élèverait au-dessus de toute considération mesquine et coupable, pour ne considérer que la gloire du Seigneur et le bien de Son Assemblée, en agissant selon Sa pensée dans la sphère où la responsabilité doit s'exercer.

Malgré le déclin dont nous sommes tous coupables, malgré la ruine qui nous entoure et s'accroît toujours plus, prenons courage : nous pouvons compter sur l'amour infini de Christ qui « a aimé l'assemblée et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, en la purifiant par le lavage d'eau par la parole ; afin que lui se

présentât l'assemblée à lui-même, glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais afin qu'elle fut sainte et irréprochable » (Éph. 5, 25-27). Il n'y a pas de déclin, ni dans Son amour, ni dans Sa Parole !

Cette Parole est le guide sûr pour les croyants de la fin, comme elle l'a été pour ceux du commencement. Attachons-nous à elle. Cherchons à revêtir les caractères philadelpiens. Que le sentiment de la ruine et de notre faiblesse, au lieu de nous décourager, nous rejette entièrement sur Christ, et nous garde dans l'humilité, étant comme le résidu juif : « un peuple affligé et abaissé », mais confiant « au nom de l'Éternel » (Soph. 3, 12). La certitude que du côté de Christ rien n'est changé, et qu'Il possède, au contraire, des ressources spéciales pour les temps de la fin, nous engagera à dépendre de Lui pour marcher avec fidélité, en attendant Son retour.

La force se trouve en Lui ; gardons-nous de nous croire quelque chose, en pensant aux connaissances que nous pouvons avoir, et ne permettons jamais qu'un désaccord quelconque s'établisse entre la doctrine et la pratique qui en découle. Il n'y aura aucune récompense pour la connaissance que nous avons possédée, mais bien pour la manière dont nous l'avons mise en pratique. Cette connaissance enflé, fait tomber, aggrave notre responsabilité, tandis que l'amour qui découle d'une véritable connaissance de Dieu, nous rend capables de le reproduire autour de nous. « L'amour édifie » [1 Cor. 8, 1]. Ainsi, nous serons utiles au Seigneur, utiles à nos frères, au lieu de leur être en scandale, et gardés dans l'humilité qui nous fait prendre la dernière place à la suite du modèle parfait, en attendant de Le voir dans la gloire.

1. ↑ Le lecteur remarquera que nous ne soulevons pas la question de savoir si une action fautive d'assemblée doit être acceptée ou non. Nous désirons, au contraire, éveiller chez les croyants le besoin d'être plus conséquents avec leur profession d'être réunis au nom du Seigneur, afin qu'une telle question ne soit jamais soulevée. Si malheureusement elle l'était, un assez grand nombre d'écrits nous présentent sur ce sujet des directions conformes à la pensée de Dieu dans Sa Parole.